

undefined - mercredi 12 avril 2023

vallée de la drôme

SAILLANS

L'aire de camping-cars de Tourtoiron déclassée



Les employés des services techniques de la commune ont déplacé le portique limitant la hauteur à 2,20 m afin de faire respecter l'interdiction de stationnement des camping-cars.

L'aire de camping-cars de Tourtoiron vient d'être officiellement déclassée par la sous-commission départementale pour la sécurité des aires de stationnement. Située sur un terrain appartenant à l'État, et non pas à la commune, elle est en zone inondable et cette décision a donc été prise en raison du risque d'inondation. D'autant plus qu'elle n'est équipée d'aucun système d'information, d'alerte et d'évacuation. Le stationnement de véhicules vides reste autorisé, mais il est interdit aux personnes d'y passer la nuit, que ce soit dans leur véhicule, à la belle étoile ou en tente.

Le portique limitant la hauteur à 2,20 m a été déplacé à l'entrée du site afin de faire respecter cette interdiction. En attendant la création d'une nouvelle aire d'accueil de camping-cars, prévue dans le projet des Chapelains, l'espace libéré à Tourtoiron va permettre d'offrir un parking mieux dimensionné pour les voitures à proximité du centre du village.